

QU'EST-CE QUE LES FONDS DE FINANCEMENT COMMUN?

Les fonds de financement commun désignent des mécanismes de financement humanitaire regroupant plusieurs donateurs et visant à fournir une source de financement souple et réactive en cas d'urgence. Ces dernières années, les donateurs ont massivement investi dans ce type de mécanismes, souvent administrés par des gérants de fonds ou des secrétariats.

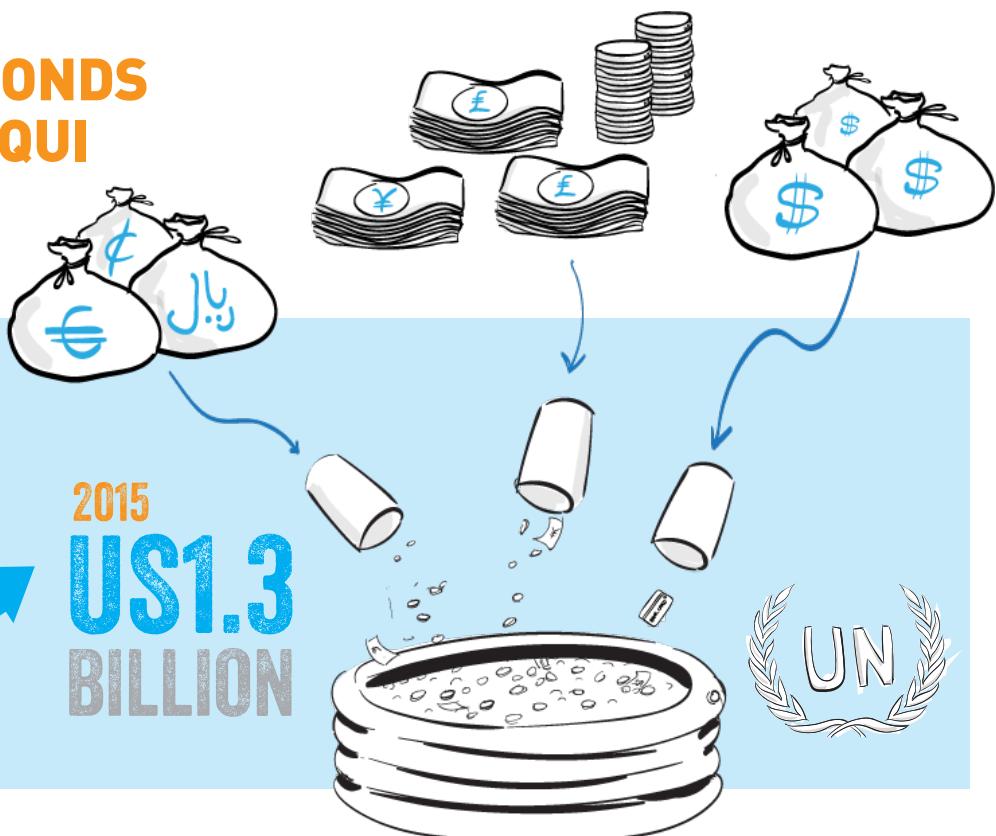
QUELS SONT LES FONDS DE FINANCEMENT QUI EXISTENT ACTUELLEMENT?

Au total, les fonds de financement commun gérés par l'ONU, notamment le CERF (Central Emergency Response Fund) et les fonds de financement commun pour les pays (CBPF) représentaient 1,3 milliard USD en 2015, soit une hausse de 28% par rapport à 2014.

2014

+28%

2015
US1.3
BILLION



CERF (Central Emergency Response Fund)

CONTRIBUTIONS
TO THE CERF
IN 2016 TOTALLED
US439
MILLION

Les contributions au CERF s'élevaient à 439 millions USD en 2016. Depuis fin 2016, seules les agences de l'ONU disposent d'un accès direct à ce fonds. Toutefois, les ONG peuvent en bénéficier grâce à la mise en place de partenariats avec les agences de l'ONU (pour en savoir plus sur les partenariats des ONG avec l'ONU, consultez le chapitre 2). Suite à l'appel du Secrétaire général au Sommet humanitaire mondial à doubler les fonds débloqués annuellement, ce qui les porterait à 1 milliard USD, de nombreuses ONG demandent à pouvoir accéder directement au CERF.

Fonds de financement commun pour les pays (CBPF)

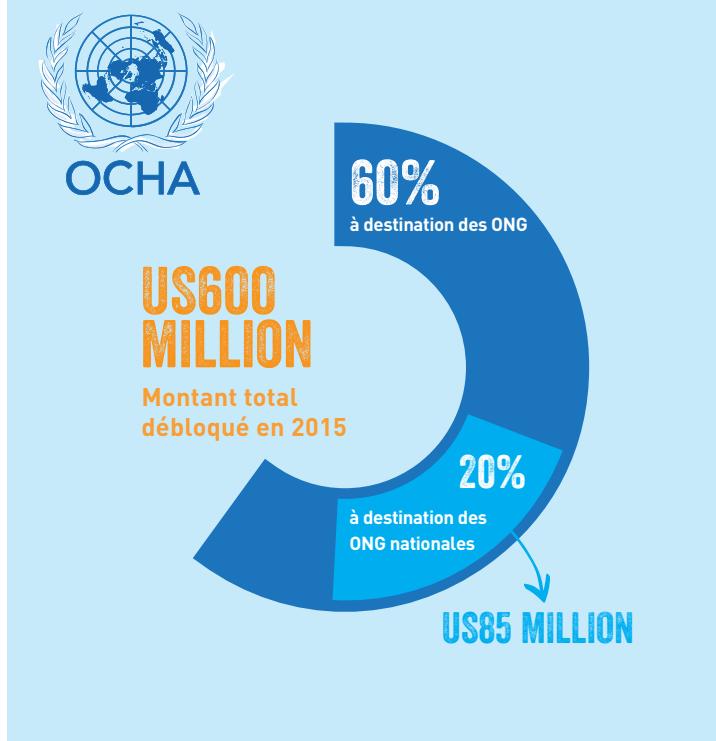
Cette note d'information explique plus en détail les CBPF, notamment les différents processus et critères que les ONG doivent remplir pour en bénéficier.

Les CBPF sont un mécanisme de financement humanitaire multidonateur mis en place par le Coordonnateur des secours d'urgence de l'OCHA. De plus en plus d'États et de bailleurs privés versent leurs contributions au CBPF, présent dans 18 pays en 2016 et utilisé pour des crises humanitaires soudaines ou prolongées.

Les agences de l'ONU, les ONG et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent en bénéficier directement.

Selon les données analysées en 2016, les CBPF constituaient la principale source de financement direct des ONG nationales et locales. En 2015, les CBPF ont débloqué au total près de 600 millions USD dont 60% à destination des ONG et, dans ce pourcentage, 20% aux ONG nationales, ce qui correspondait à environ 85 millions USD. Ce chiffre représente plus de la moitié du montant des fonds identifiés reçus directement par les ONG nationales.

Déblocage des fonds du CBPF – 2015



COMMENT LES ONG PEUVENT-ELLES ACCÉDER AU CBPF?

Étant donné que les CBPF sont gérés à l'échelle nationale, les ONG doivent se soumettre à des processus d'évaluation dans tous les pays où elles souhaitent bénéficier des fonds du mécanisme. Par conséquent, les évaluations des capacités des ONG pour accéder aux CBPF ne sont pas menées à l'échelle régionale ou mondiale.

Les ONG peuvent devenir partenaire dans certains pays en s'enregistrant et en se soumettant à une évaluation des capacités et du risque réalisée par le service de financement humanitaire de l'OCHA. Dans le cadre de ce processus, les compétences institutionnelles, d'encadrement, financières et techniques de l'ONG sont évaluées et notées par un bureau de pays de l'OCHA selon une échelle de risque: « élevé », « moyen » ou « faible ».

Cette classification détermine les différents mécanismes et processus de surveillance que l'ONG doit respecter pour accéder aux CBP, notamment le nombre de subventions que l'ONG peut gérer, le niveau des sommes débloquées, la durée des subventions et les exigences de suivi et d'information qui en découlent.

Avant de soumettre une proposition de projet précise, les ONG doivent obligatoirement suivre ce processus d'évaluation des capacités, qui peut prendre du temps.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES CBPF

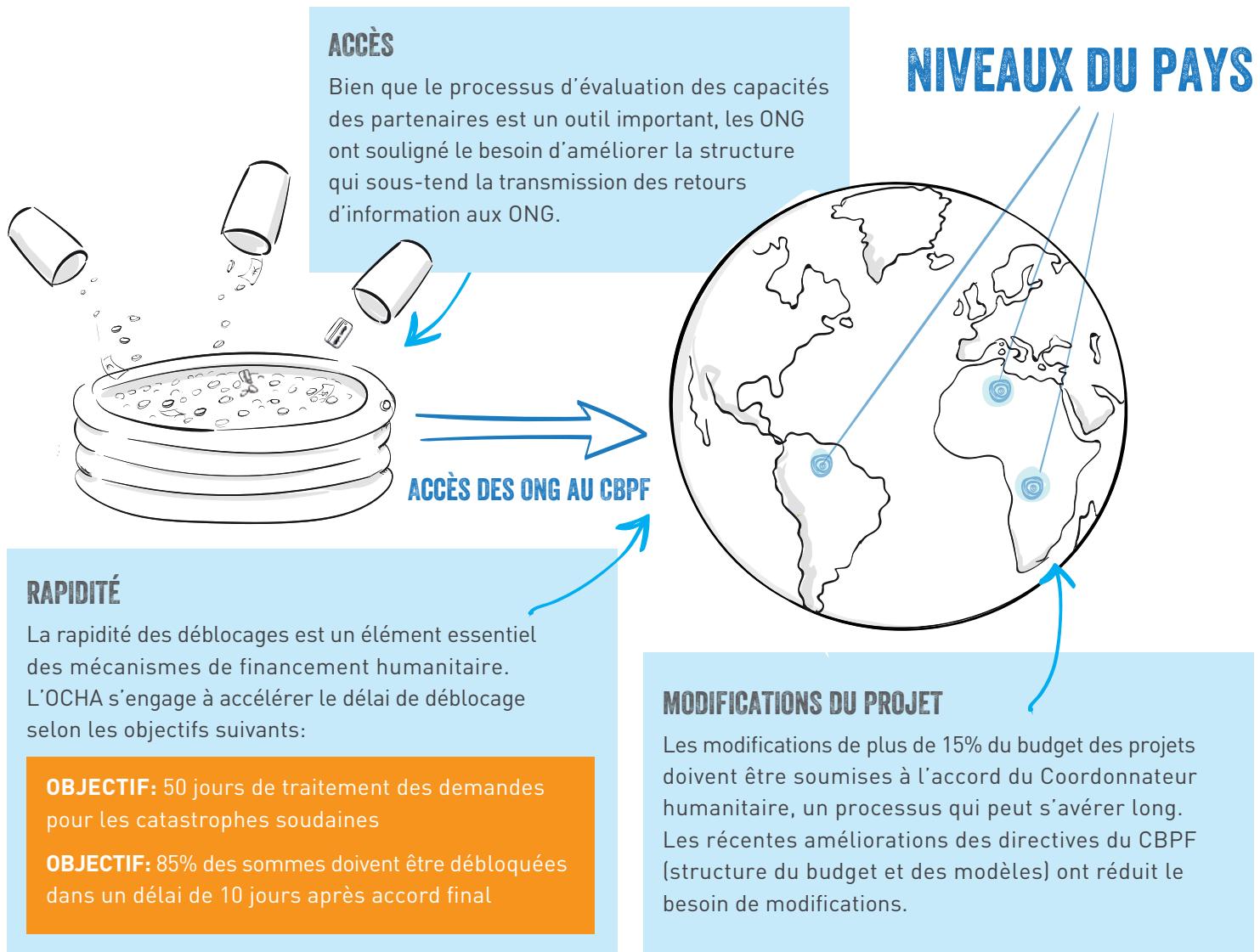
L'OCHA a conçu un système de gestion des subventions, composé d'une plateforme standard pour les bénéficiaires du CBPF: <https://qms.unocha.org/>.

Ainsi, les partenaires passent par une plateforme unique pour transmettre leur évaluation, leurs propositions et leurs rapports.

Les ONG sont également invitées à consulter les directives mondiales du CBPF. Élaborées en début 2015, ces dernières énoncent les principes, les processus, les outils et les modèles à suivre: <http://www.unocha.org/what-we-do/humanitarian-financing/cbp-global-guidelines>.

AMÉLIORATIONS CONTINUES AVEC LES CBPF

Les ONG ont formulé une série de conseils, d'obstacles et d'enseignements dans leur accession au CBPF, notamment ce qui suit.



CONSEILS DES ONG POUR ACCÉDER ET S'ORIENTER DANS LE CBPF

- **Nouez des relations:** allez à la rencontre de l'équipe nationale de l'OCHA et du mécanisme des cellules.
- **Ayez une vision plus large que le simple accès au financement:** quels sont les autres moyens de vous impliquer dans le mécanisme de CBPF ? Existe-t-il des sièges disponibles au conseil consultatif local ? Pouvez-vous y siéger ou y participer ? Avez-vous fait connaître les exigences de votre programme à l'OCHA et entamé le dialogue avec les cellules existantes ?
- **Entrez en contact avec la plateforme de dialogue CBPF-ONG:** ce forum a été créé pour permettre aux ONG et à l'OCHA d'interagir, d'échanger des informations et d'émettre des commentaires sur le CBPF. Les ONG peuvent participer à ce groupe pour faire part de leurs difficultés dans l'accès aux CBPF. Elle est ouverte à toutes les ONG et se réunit deux fois par an en sus des webinaires spéciaux et des activités de formation.

Pour en savoir plus, les ONG peuvent écrire à cbpf-ngo@un.org.

LE FONDS START

Le Fonds START, une initiative du réseau du même nom, est un mécanisme de financement multidonateur et géré par les ONG pour les interventions rapides. Le fonds, qui compte en son sein des bailleurs importants tels que le DFID, ECHO, Irish Aid et les Pays-Bas, **débloque des fonds humanitaires dans les 72 heures pour des projets d'une durée maximale de 45 jours.**

Le fonds est géré par l'ensemble des membres du réseau START, et vise trois types d'urgence:

- les petites et moyennes urgences sous-dotées;
- les pics d'urgences chroniques;
- les urgences imminentes.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL?

Le Fonds START suit un processus clair:

- un membre du réseau alerte le fond d'une urgence qui nécessite une aide;
- le fonds décide du déblocage ou non et du montant de l'aide;
- les membres ont 24 heures pour soumettre leurs propositions, lesquelles sont passées en revue par les membres du pays;
- une fois l'accord obtenu, la mise en place du projet commence sous sept jours et le projet se termine dans un délai de 45 jours;
- une fois le projet terminé, les membres se réunissent pour faire le point et tirer les enseignements pour les prochaines alertes.

FONDS START EN QUELQUES CHIFFRES: AVRIL 2014 – NOVEMBRE 2016

128 alertes



84 projets financés



GBP 18.6 MILLION
de fonds débloqués



4.9 MILLION
de personnes aidées
dans 46 pays



Comment bénéficier du Fonds START?

Les ONG peuvent en bénéficier sans être membre.

Pour cela, il leur suffit de s'associer avec l'un des 42 membres du réseau.

Les ONG qui souhaitent travailler avec le réseau START ou connaître les modalités d'adhésion doivent prendre contact avec Cem Gurkan à cem.gurkan@startnetwork.org ou écrire à startfund@startnetwork.org pour en savoir plus sur le Fonds START.



POUR EN SAVOIR PLUS: retrouvez le webinaire, la vidéo et les informations complémentaires sur www.icvanetwork.org.

REJOIGNEZ ICVA pour participer aux groupes de travail et à l'élaboration des politiques de financement humanitaire.